

ANNEXE I
(*article 1*)

DESCRIPTION DÉTAILLÉE DES TRAVAUX ET DE LA DÉPENSE

CHAPITRE I

TRAVAUX DE RÉFECTION DU BARRAGE JOSEPH-SAMSON

SECTION I

NATURE ET DESCRIPTION DES SERVICES ET DU PROJET

1. Le projet consiste à réaliser diverses interventions et travaux de réfection, construction, reconstruction, stabilisation, modification et d'aménagements sur et à proximité du barrage Joseph-Samson, afin de corriger et améliorer sa performance fonctionnelle, maintenir sa pérennité, mettre aux normes et adapter ce dernier aux changements climatiques. Le projet peut nécessiter l'acquisition à des fins municipales d'immeubles et de servitudes et comprendre divers ouvrages connexes ainsi que le versement de subventions et de contributions financières aux fins de l'exécution du projet en tout ou en partie.

2. Les services professionnels et techniques ainsi que les missions du personnel portent sur les activités suivantes :

1. l'identification;
2. la planification;
3. la conception;
4. la réalisation ;
5. le suivi;
6. toutes autres activités en lien avec la gestion de projets en vue de la réalisation d'interventions et de travaux de réfection, construction, reconstruction, stabilisation, modification et d'aménagements sur et à proximité du barrage Joseph-Samson.

3. Le projet comprend, si nécessaire, l'ensemble des frais encourus par la ville lors d'un éventuel litige contractuel en demande ou en défense de même que la somme requise à l'acquiescement du jugement final pouvant en résulter en capital, intérêts et dépens.

SECTION II

LOCALISATION

4. Le projet décrit aux articles 1 à 3 est situé sur le territoire de la ville, dans l'exercice de ses compétences de proximité.

SECTION III

ESTIMATION DU COÛT

5. L'estimation du coût du projet décrit aux articles 1 à 3 s'élève à la somme de 64 800 000 \$.

TOTAL : 64 800 000 \$

Annexe préparée le 30 mai 2024 par :

Simon Lemelin, ing.
Service de l'ingénierie